

Belezza Rio

Poêle à granulé

EN 14785:2006

Puissance :11 kW



Présentation du matériel
Instructions d'installation et
d'utilisation

Document n°1511-9-LH-BelRio-11
Rev 1.0

Notice de référence

à conserver par l'utilisateur pour
consultation



POÊLE À BOIS
MAISON.com

le spécialiste du poêle à bois en ligne.

10, rue Léo Lagrange
27950 Saint Marcel

Matériel sujet à modifications sans
préavis.

Document non contractuel

Manuel d'utilisation

Nous vous remercions d'avoir choisi l'un de nos produits et nous vous invitons à lire très attentivement cette notice.

Vous y trouverez toutes les informations et les conseils nécessaires afin d'utiliser votre appareil en toute sécurité et avec efficacité.

Le manuel de ce poêle doit être conservé et, en cas de perte ou de destruction, il est nécessaire de vous procurer une copie au détaillant ou à l'installateur, en spécifiant le numéro de série indiqué sur l'arrière de l'appareil

Règles de sécurité

Vous trouverez ci-dessous les règles à suivre afin d'obtenir un bon fonctionnement de votre poêle en toute sécurité

Toutes les opérations non indiquées dans ce manuel et autorisées uniquement par un technicien spécialisé de l'entreprise, doivent être considérées comme dangereuses.

Dans le cas contraire, le distributeur décline toute responsabilité civile ou pénale.

1. Mise en garde

Il est vous est demandé de ne pas :

- Installer et utiliser l'appareil sans avoir lu au préalable ce manuel.
- Utiliser le poêle pour des autres usages que ceux prévus (uniquement pour des besoins de chauffage).
- Toucher les surfaces du poêle quand il est chaud.
- Laisser les enfants utiliser ou demeurer à proximité du poêle.
- Donner l'usage du poêle à des personnes sans connaissance des règles de sécurité minimales.
- Introduire manuellement du granulé de bois dans le poêle.
- Faire fonctionner le poêle avec des pièces en panne ou non conformes (fumisterie non-conforme , vitre ébréchée, pièces de rechange non d'origine etc.).
- En cas d'allumage manqué, de redémarrer le poêle sans avoir vidé le pot bruleur (basero).
- En cas d'allumage manqué, de redémarrer le poêle sans attendre 10-15 minutes.
- Jeter le granulé encore chaud, après avoir nettoyé le brasier.
- Introduire le granulé dans le réservoir, le récupérer dans la chambre de combustion ou dans le pot bruleur (brasero).
- Négliger le nettoyage de l'appareil (vitre et conduit de cheminée inclus).
- Laver le poêle avec de l'eau (l'eau pourrait aller à l'intérieur et endommager les parties électriques).
- Allumer le poêle si l'un des composants est en panne ou défectueux.
- De vous exposer directement à l'air chaud durant une période prolongée.
- Exposer l'air chaud du poêle vers des animaux, des plantes et tout produit inflammable.
- Placer un objet sur l'appareil.
- Sécher des vêtements ou des objets sur le poêle.
- Modifier les caractéristiques de l'appareil (paramètres logiciel inclus).
- Installer le poêle dans un environnement ou des conditions non adaptées.
- Utiliser un combustible différent du granulé de bois.
- Utiliser du granulé non conforme à la norme **DIN 51731**.
- Ne pas exécuter les opérations de manutention indiquées et planifiées.
- Stationner à moins de 2 mètres du poêle en cas d'allumage manqué durant les 10 premières minutes.
- Utiliser le poêle avec la porte ouverte.
- Toucher le poêle à mains nues.

2. Sécurité

- L'installation du poêle, de sa fumisterie, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement, doivent être réalisés uniquement par du personnel technique qualifié Qualibois et selon les règles applicables au lieu, à la région ou à l'état.
- Pour un usage correct du poêle et de ses composants électroniques il est d'observer les indications de ce manuel.
- Le poêle doit être alimenté seulement avec du granulé de 6 mm de Ø selon la norme DIN 51731.
- Une installation non conforme ou une mauvaise maintenance (non conforme au manuel) peuvent entraîner des préjudices aux personnes et à son environnement.
Dans de tel cas, LE DISTRIBUTEUR décline toute responsabilité civile et pénale.
- Avant toute opération, l'utilisateur devra avoir lu et compris le contenu du présent document.
- Un usage inapproprié du poêle peut être dangereux pour la sécurité des usagers.
Dans ce cas LE DISTRIBUTEUR décline toutes responsabilités civiles et pénales, dérivées des préjudices aux personnes et objets.
- Lors du fonctionnement de l'appareil, de nombreuses de surfaces demeurent très chaudes (verre, poignées, tubes et carters); il est donc nécessaire d'utiliser les protections associées (ex : Gant isolant).
- Il est interdit d'utiliser le poêle avec une vitre brisée ou fendue, porte ouverte ou avec un des composants défectueux (ventilateurs, moteurs etc.).
- Avant toute opération de nettoyage ou de manutention, l'appareil sera déconnecté du réseau électrique d'alimentation en actionnant l'interrupteur associé. Le câble d'alimentation sera ensuite déconnecté pour observer enfin le complet refroidissement de toute la structure intérieure et extérieure et la chambre de combustion.
- **En cas d'incendie dans le conduit de cheminée : Eteindre le poêle, le déconnecter de son alimentation électrique et ne pas ouvrir la porte du poêle. Appeler les autorités compétentes (pompiers).**
- Le poêle doit être alimenté électriquement par un équipement avec conducteur de mise à la terre, comme prévu par la réglementation 73/23 CEE e 93/68 CEE.

3. Avertissements

- Eteignez le poêle en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- N'introduisez jamais manuellement du granulé dans le pot bruleur (brasero).
- Avant de démarrer votre appareil, assurez-vous que le brasier soit vide (même dans le cas d'allumage manqué précédemment).
- Toutes les initiatives et les opérations non indiquées dans ce manuel sont considérées dangereuses. LE DISTRIBUTEUR déclinera alors toutes responsabilités civiles et pénales.
- Installer le poêle dans des lieux adaptés et équipés de moyen de prévention d'incendies et disposés à la sécurité.
- Stockez le poêle dans un lieu sec et isolés des intempéries.
- Eviter d'installer le poêle sur du parquet.
Dans le cas contraire il est indispensable d'insérer sous l'appareil un matériau isolant.
- Le poêle à granulé n'est pas un appareil de cuisson.
- Exécuter toutes les opérations en toute sécurité.

4. Norme et déclaration de conformité

LE DISTRIBUTEUR déclare la conformité de ce poêle aux Directives et Règles suivantes quant au marquage CE de la Directive Européenne :

2004/108 CE (Directive CEM) et ses amendements consécutifs.

2006/95 CE (Directive sur la sécurité du matériel électrique LVD) et amendements suivants.

305/2011 (Règle sur les produits pour la construction CPR) et amendements suivants.

EN 55014-1; EN 55014-2; EN 61000-3-2; EN 61000-3-3; EN 60335-1, EN 60335-2-102; EN 62233; EN 14785.

Toutes les règles locales et nationales et toutes les règles européennes doivent être respectées durant l'installation de l'appareil

5. Garantie

Conditions de garantie

LE DISTRIBUTEUR garantit ses produits pour 2 (deux) ans contre tout défaut de fabrication à partir de la date d'achat.

Cette garantie est annulée si le défaut de conformité n'est pas déclaré dans les 2(deux) mois suivant son constat.

La responsabilité du DISTRIBUTEUR est limitée à la fourniture de l'appareil, qui se doit d'être installé selon les indications contenues dans ce manuel fourni avec l'appareil et conforme aux normes en vigueur.

L'installation doit être suivie par du personnel qualifié Qualibois et sous la responsabilité de ceux qui ont été mandaté pour son installation.

Il n'y aura aucune responsabilité de part du DISTRIBUTEUR dans le cas du non-respect d'une de ces règles.

L'installateur devra laisser à l'acquéreur une déclaration d'installation selon les règles de l'art et selon les normes en vigueur.

Exemples de techniciens habilités à l'installation :

- Techniciens des Centres d'Assistance Autorisés
- Techniciens qualifié Qualibois

Validité de la garantie

La validité de la garantie est reconnue selon les conditions suivantes:

- L'acquéreur doit envoyer sous 8 jours après la date d'achat le coupon renseigné. La date d'achat doit être indiquée sur la facture délivrée par le vendeur.
- L'appareil est installé en conformité avec les normes en vigueur dans le pays et selon les indications indiquées dans la présente notice et par du personnel qualifié Qualibois
- L'appareil est utilisé selon les instructions indiquées dans cette notice.
- L'acquéreur a renseigné et communiqué le coupon de garantie validé par le vendeur.
- Le coupon de garantie doit être accompagné d'une copie de la facture d'installation et de mise en fonctionnement du poêle par un installateur qualifié Qualibois.

Annulation de la garantie

La garantie est annulée dans les cas suivants:

- Non-respect des conditions de garantie précédemment indiquées.
- L'installation n'est pas effectuée par un installateur qualifié Qualibois en respect des normes en vigueur et selon prescriptions indiquées dans ce document.
- Absence d'entretien de l'appareil par l'utilisateur
- Présence d'équipement électrique et /ou hydraulique non conformes aux normes en vigueur.
- Préjudices issus des agents atmosphériques, chimiques, électrochimiques, à l'usage inapproprié de l'équipement, forces naturelles, modifications ou manipulations de l'appareil, défaut de l'équipement électrique ou de la fumisterie, usage de pièces de rechange autre que celle d'origine, surcharges électrique ou pour toutes autres causes non imputables au produit.
- La combustion de matériaux non conformes au type et à la qualité indiqués dans ce document.
- Préjudices causés durant le transport, il est alors impératif d'émettre les réserves adéquates à réception du matériel en les notifiant sur les documents de transport et d'en avertir le vendeur.

La garantie couvre les éventuelles pièces de rechange et la main d'œuvre nécessaire pour leur remplacement.

Le DISTRIBUTEUR ne répond pas des éventuels préjudices pouvant découler directement ou indirectement, aux personnes, choses, animaux domestiques suite à la négligence totale ou partielle des indications du présent document.

Limitations de la garantie

Les composants électriques, électroniques, ventilateurs, moteurs, carte électronique ne sont pas inclus dans la garantie de 24 mois.

Ces composants sont couverts par la garantie pour 12 (douze) mois à l'issue de première mise en service de l'équipement.

Exclusion de la garantie

Toutes les pièces du poêle sujettes à l'usure sont exclues de la garantie :

Joint, Verres céramiques/tempérés, revêtements et grilles, peintures spéciales, chromées/dorées ou satinées, faïence, poignées, câbles électriques, vermiculite, matériaux réfractaire, Pot bruleur ou brasier en fonte

Les variations chromatiques et légères diversités dimensionnelles des pièces en faïence ne constituent pas un motif de contestation, les caractéristiques physiques propres à ces matériaux ne peuvent être imputables durant la vie de l'équipement.

Sont exclus de la garantie toutes interventions techniques permettant le réglage ou l'étalonnage de l'appareil suite à l'utilisation de combustible inapproprié ou selon la typologie de l'installation modifiée par l'utilisateur.

Aucun dédommagement ne peut être attendu durant la période nécessaire au remplacement de composants défectueux sous garantie ou non et aucune de prorogation de garantie ne peut être attendue durant cette période où l'appareil ne peut être utilisé.

La garantie est valide uniquement pour l'acquéreur et ne peut être transférée.

Interventions en garantie

La demande d'intervention doit être envoyée au vendeur dans les 2 (deux) mois suivant l'apparition du préjudice, l'intervention sous garantie comme prévue par la loi, couvre la réparation du produit sans aucun débit à la charge du client.

6. Responsabilité

Le DISTIRBUTEUR décline toute responsabilité civile et pénale, pour d'éventuels préjudices liés directement ou indirectement au non suivi, partiel ou total, des instructions contenues dans ce document.

Le DISTIRBUTEUR refuse toute responsabilité civile et pénale, pouvant dériver de l'usage incorrect ou impropre du poêle par l'utilisateur et dans le cas de réparations non autorisées et de l'usage de pièces de rechange non conforme à celle du constructeur.

Le DISTIRBUTEUR ne peut être tenu responsable des dégâts occasionnés durant le transport.

Le constructeur se dégage de toute responsabilité civile et pénale directe ou indirecte due à:

- Non suivi des instructions contenues dans ce manuel
- Manutention et nettoyage insuffisants
- Installation non conforme
- Utilisation non conforme selon les normes de sécurité
- Installation par du personnel non qualifié Qualibois
- Installation non conforme aux normes en vigueur dans le Pays
- Usage de pièces de rechange non conforme à celle du constructeur
- Cas exceptionnels (conditions climatiques, écarts de tension, lieux d'installation particuliers)
- Le DISTIRBUTEUR ne reconnaît aucun remboursement pour les dégâts directs ou indirects en relation avec le produit.

La garantie est nulle et sans avenant pour les cas énumérés ci-dessus.

7. Installation

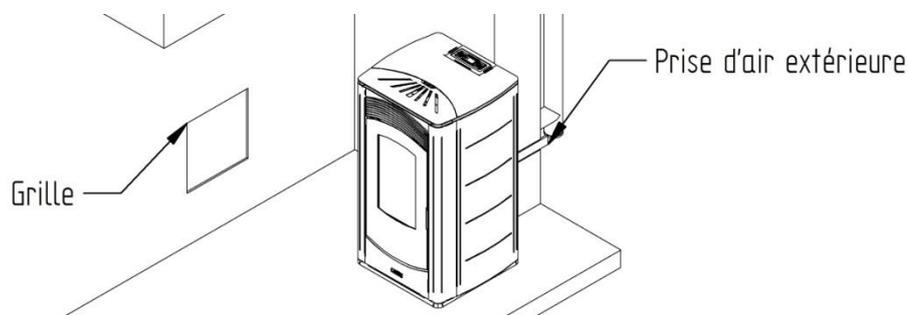
Recommandations pour l'installateur

L'installation du poêle devra être assurée par du personnel qualifié Qualibois, selon les normes Européennes et les lois en vigueur dans le lieu, Région ou Pays.

Le poêle doit être alimenté électriquement au réseau électrique par un équipement conforme à la norme 72/23 et 93/68 CEE.

Le poêle doit être dimensionné selon le lieu où il est installé.

Le poêle doit être installé verticalement.



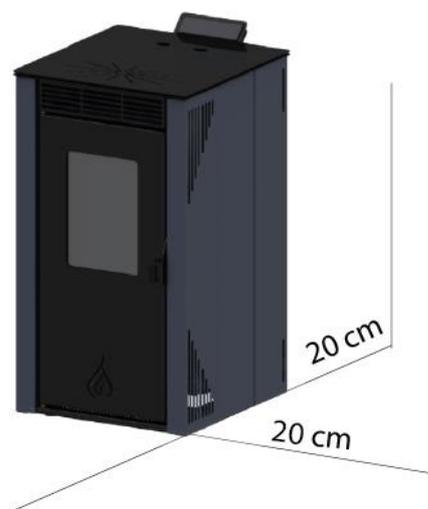
Le poêle ne doit pas être installé dans des chambres à coucher, salles de bains ou dans une pièce où siège un autre équipement de chauffage sans flux d'air autonome (cheminée, etc.)

Environnement et distances

Pour un fonctionnement optimal du poêle il est de vérifier les points suivants :

Le volume de la pièce ne doit pas être inférieur à 30m³.

- Une ouverture d'air permanente vers l'extérieur du lieu de l'installation doit être présente, au moins de 800cm², non obstruable et protégée par une grille permanente garantissant un débit minimal de 50m³/h.
- L'air peut provenir des pièces adjacentes au lieu où est installé le poêle, si la présence de prises d'air est observée à condition qu'elles ne se situent pas dans la chambre à coucher, dans une salle de bains ou dans une pièce comportant des matériaux inflammables.
- Si le poêle est installé sur un parquet ou un sol inflammable, il est de le protéger en intercalant sous l'appareil une plaque de matériel isolant de la chaleur, dépassant au moins 20cm de chaque côté et de 40cm devant l'appareil.
- Dans la pièce où est installé le poêle, le système d'évacuation des fumées doit être adapté.
- L'installation électrique doit être aux normes ; il est de vérifier en particulier l'efficacité du circuit de mise à la terre. La ligne d'alimentation doit être adaptée à la puissance de l'appareil.
- En positionnant le poêle il est de vérifier que tous les parois adjacentes ne comportent pas de matériaux inflammables, tels des parements en bois, papier peint etc. Il est de positionner l'appareil latéralement à une distance d'au moins 20 cm et à au moins 20 cm en face arrière.
Si la fumisterie est interne il est conseillé de maintenir 20cm entre le tuyau et le mur.
- On conseille de tenir en dehors de la zone du foyer et à une distance d'au moins 1m du bloc de chauffage, tous les éléments en matériaux combustible ou inflammable tels que meubles en bois, parement bois, liquides inflammables, etc.



Conduit de cheminée

Le conduit de cheminée du poêle à granulés est un élément très important pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le conduit de cheminée sert uniquement au poêle et ne peut être utilisé avec d'autres appareils, aucune ouverture fixe ou mobile ne peut être effectuée afin de raccorder d'autres tuyaux (air frais ou évacuation).

Le conduit doit avoir une chambre de recueil des cendres et des éventuels condensats, située dans l'entrée du conduit afin de procéder à son inspection au travers d'un accès hermétique.

L'installateur doit avant tout s'assurer que les parois traversées par le conduit ne soient pas inflammables.

Dans le cas contraire, il sera d'utiliser une protection périphérique au tube (avec des raccords avec la paroi de \varnothing 13cm minimum, en couvrant le tube avec des matériaux isolants de 1,5 - 5cm d'épaisseur comportant une conductivité thermique adaptée) même s'il passe proximité des matériaux isolants (distance au moins de 200mm).

La fumisterie doit être effectuée avec des tubes et des raccords comportant des joints étanches.

Il est important d'associer le raccord en T soit avec un tampon d'inspection; il est conseillé d'utiliser les coudes à 45°.

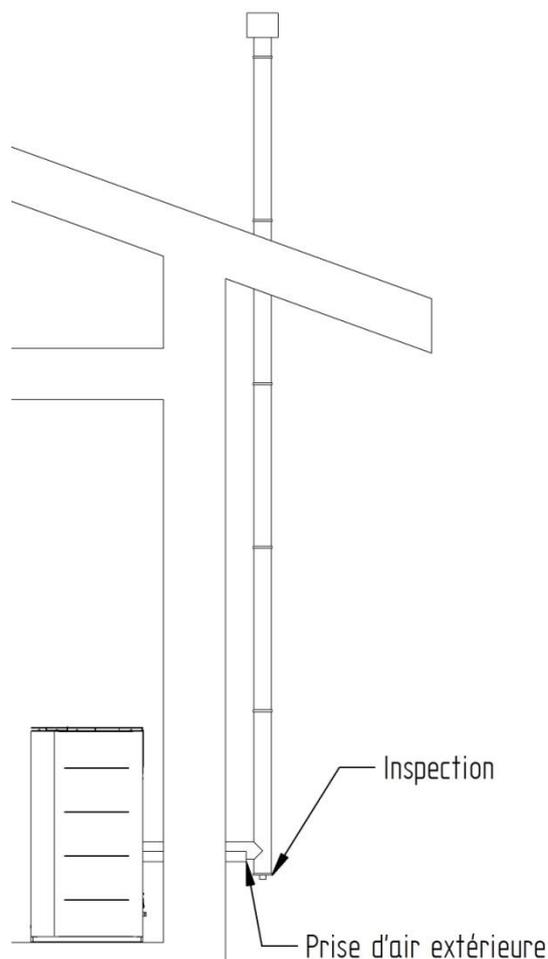
Il est interdit d'utiliser des filtres à l'extrémité du conduit de cheminée ou tout autre chose objet pouvant recevoir ou devenir un nid d'oiseaux.

Les tubes de raccordement doivent être homologués.

Les tubes positionnés doivent comporter une inclinaison d'au moins 3% vers le haut.

Pour le branchement du tuyau de cheminée à l'horizontal, la distance ne doit pas excéder 3 mètres ; les changements de direction, y compris celui en «T» ne doivent pas être supérieurs à 4.

La distance maximale du conduit d'évacuation ne peut excéder 6m en utilisant des coudes à 45° selon les normes en vigueur.



Exemples de branchements avec des tubes externes isolants et non isolants

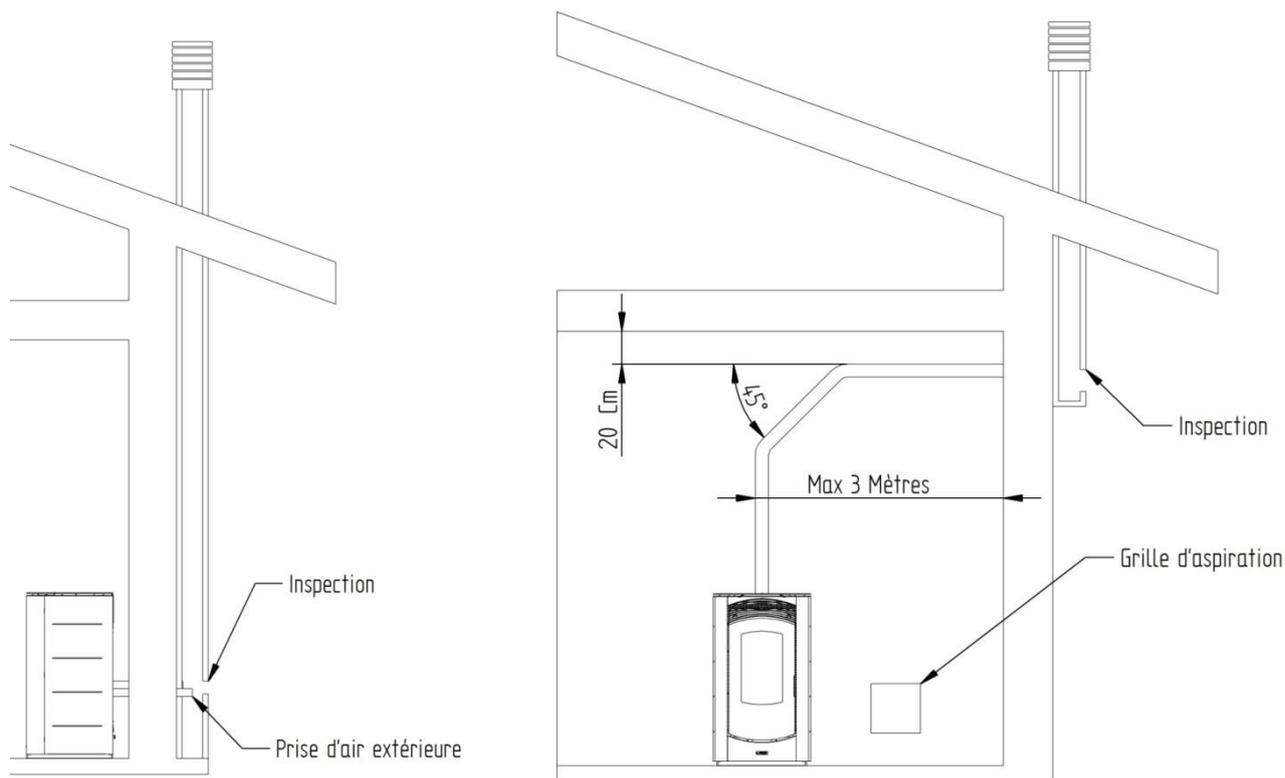
Les raccordements utilisant des tubes inférieurs à 20 cm de Ø doivent posséder un système d'inspection et un tirage minimum de 10 Pa.

La section interne doit être uniforme, au mieux circulaire, les parois des tubes doivent être lisses et sans restrictions, les coudes doivent être réguliers et sans discontinuités, les tubes ne doivent pas subir de dérives supérieures à 45°.

Il est d'installer une extrémité de cheminée sur le toit contre les vents dominants.

Le raccord en T et le tampon d'inspection raccordés en partie inférieure peuvent éventuellement se situer à l'extérieur du logement.

NB: Ce système- ci ne garantit toutefois pas l'expulsion des fumées y compris dans le cas d'une coupure électrique (arrêt du système d'évacuation des fumées).



Branchements avec des raccords multiples

Les installations possédant des tubes horizontaux doivent respecter une inclinaison de 3% vers le haut et ne doivent pas excéder 3 mètres.

La partie verticale raccordée au poêle jusqu'au prochain coude doit être d'une longueur minimale de 1,5 m.

Le T d'inspection, installé en partie basse peut être installé à l'intérieur comme à l'extérieur.

En cas de présence d'une cheminée existante, sa section devra être de préférence circulaire. Les sections carrées ou rectangulaires devront avoir des angles arrondis d'un rayon minimal de 2 cm.

Les sections rectangulaires, avec un rapport entre les côtés maximal de 1,5 doivent posséder une section intérieure constante, libre et indépendante et, à la base, posséder une trappe d'inspection.

Le tirage de la cheminée devra être au minima de 10 Pa.

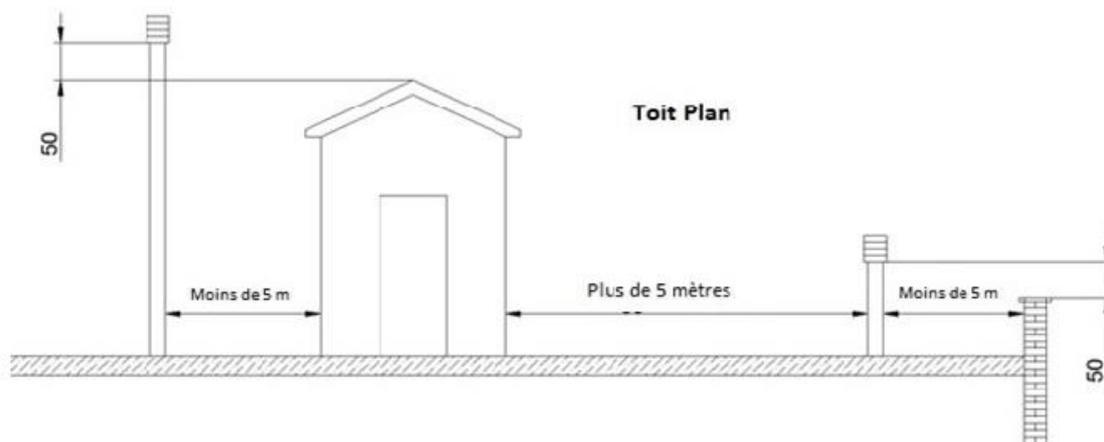
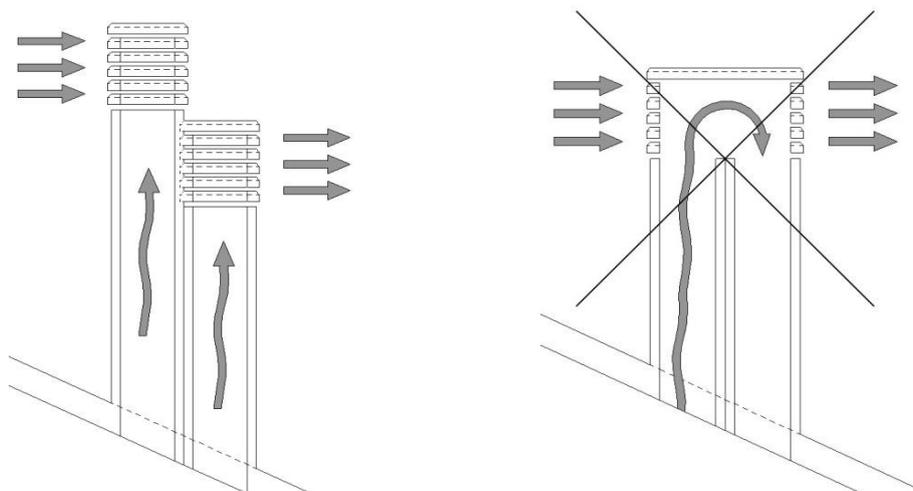
NB: En cas d'obstruction des tubes, lié par exemple par la présence d'un nid d'oiseaux, le poêle s'arrêtera automatiquement. Le nettoyage ou la réparation nécessaire devra alors être effectué pour rétablir le tirage initial optimal.

Un ramonage du conduit de cheminée est obligatoire chaque année.

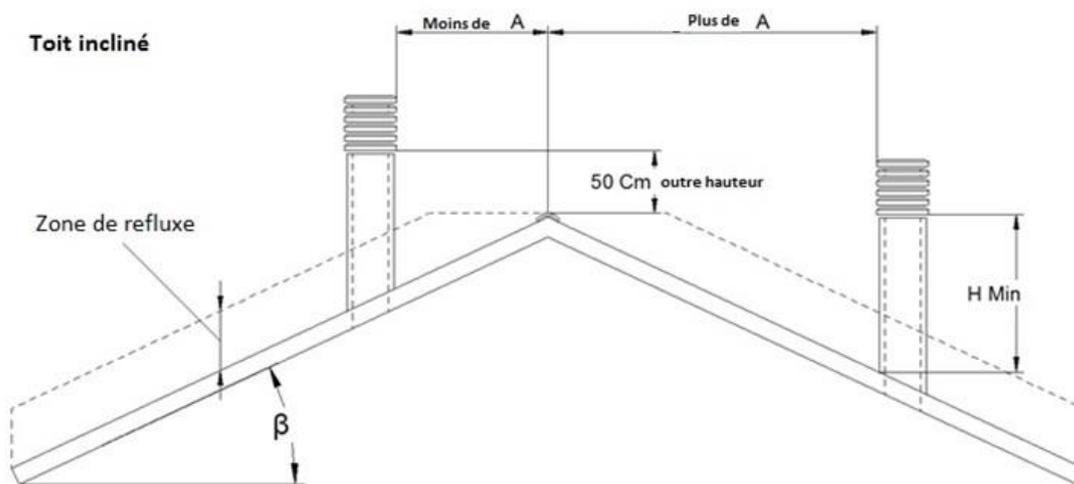
Cheminée

La cheminée devra posséder les caractéristiques suivantes :

- Comporter une forme et une section interne équivalente à celle du conduit.
- Présenter une section de sortie au moins double à celle du conduit.
- Empêcher les infiltrations d'eau de pluie, de neige, de corps étrangers et, même en présence de vent, les produits de combustion doivent pouvoir être évacués sans encombre (cheminée paravent).
- La cheminée doit avoir une position garantissant une juste dispersion des produits de la combustion en dehors de la zone de reflux. Les caractéristiques de cette zone varie selon l'angle d'inclinaison du toit, il est donc nécessaire de respecter les hauteurs minimales.(cf schéma ci-dessous).
- La cheminée sera de type paravent et dépassera la hauteur du faitage, si cela n'est pas possible elle devra se conformer aux valeurs indiquées dans le tableau.
- D'éventuels obstacles, plus haut que la cheminée, ne devront pas la protéger.



Distances et positions		
Inclination toit	Distance entre faitage et cheminée	Hauteur minimum (Mesurée par le bloc)
β	A	H
15°	< 1,85	50 cm outre la cime
	> 1,85	1 m du toit
30°	< 1,5	50 cm outre la cime
	> 1,5	1,3 m du toit
45°	< 1,3	50 cm outre la cime
	> 1,3	2 m du toit
60°	< 1,2	50 cm outre la cime
	> 1,2	2,6 m du toit



Tirage

Le tirage du conduit de cheminée est fondamental pour le bon rendement du poêle. Les conditions atmosphériques conditionnent ce rendement (pluie, brouillard, neige, altitude, gèle, vent), il est donc important de positionner correctement la fumisterie.

Le vent est un facteur pouvant altérer grandement le tirage, il peut être ascendant, horizontal, descendant.

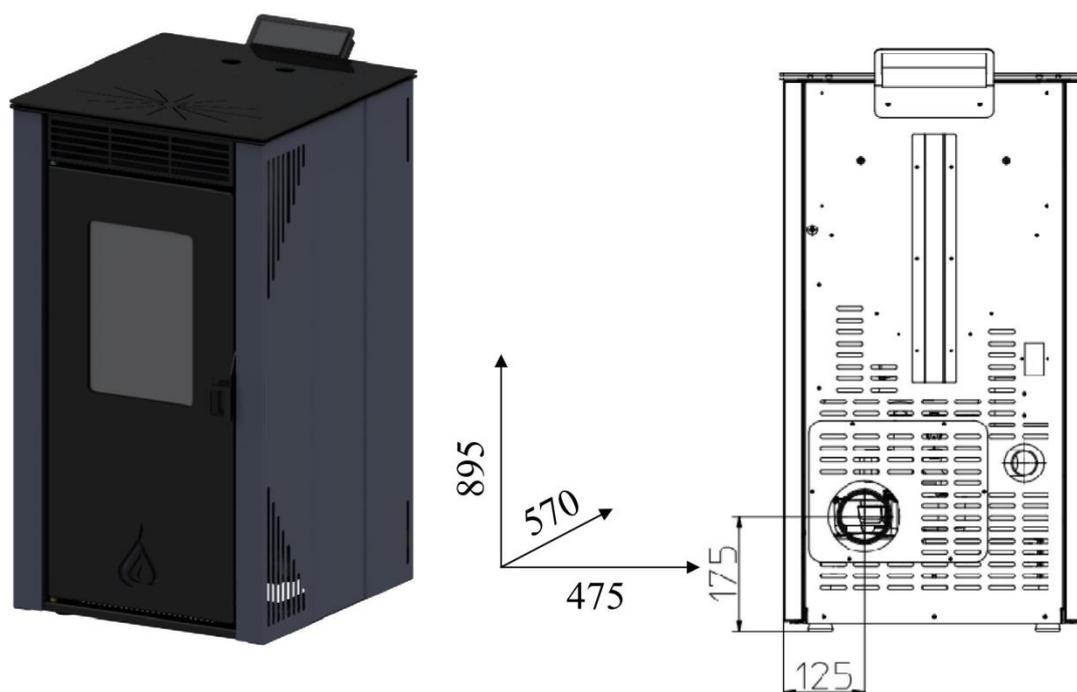
- Vent ascendant: Augmente la dépression.
- Vent horizontal: Augmente la dépression seulement avec une installation correcte dans la direction du vent.
- Vent descendant: Réduit la dépression et le tirage.

L'installateur devra intervenir directement sur le poêle, en modifiant les paramètres pour tarer la vitesse d'aspiration des fumées et vérifier toutes les sécurités.

Cette opération, particulièrement délicate, doit être exécutée par du personnel qualifié.

Le DISTIRBUTEUR décline toutes responsabilités civiles et pénales suite au non-respect des règles de sécurité de la part de l'installateur.

8. Caractéristiques techniques



Puissance thermique introduite (à puissance nominale)	13,76 kW
Puissance thermique introduite (à puissance réduite)	7 kW
Puissance thermique nominale (à puissance nominale)	11,09 kW
Puissance thermique réduite (à puissance réduite)	5,34 kW
Rendement (à puissance nominale)	80,61 %
Rendement (à puissance réduite)	76,3 %
Température des fumées (à puissance nominale)	262,11 °C
Température des fumées (à puissance réduite)	195 °C
CO à 13% O ₂ (à puissance nominale)	0,0236 %
CO à 13% O ₂ (à puissance réduite)	0,0415 %
Vélocité fumées (à puissance nominale)	9,76 g/s
Vélocité fumées (à puissance réduite)	8,81 g/s
Tirage min. et max	10 Pa – 12 Pa
Capacité de la citerne de granulés	13 Kg
Consommation de granulés (à puissance nominale)	2,78 Kg/h
Consommation de granulés (à puissance réduite)	1,42 Kg/h
Autonomie (à puissance nominale)	12 h
Autonomie (à puissance réduite)	24 h
Diamètre entrée air	Ø 40 mm
Diamètre sortie fumées	Ø 80 mm
Tension et fréquence alimentation électrique	220V~ 50/60Hz
Puissance électrique absorbée Min - Max	150 W -380 W
Combustible	Wood/bois
Type de combustible	Pellet
Dimensions du combustible	Ø 6 mm - Longueur 20 mm ± 20%
Poids du poêle	90 Kg

NB: Les données écrites dans le tableau peuvent varier substantiellement suivant la qualité du granulé de bois utilisé (puissance calorifique). Pour effectuer le calcul de la puissance du poêle à installer : 1 kW = 9,2 m² (avec h = 2,70m.)

Le granulé

Afin d'obtenir le meilleur rendement de votre poêle il est vous conseillé de n'utiliser que du granulé à la norme DIN+ DIN51731 :

Longueur : 20mm ± 20% - **Diamètre** : 6mm - **Puissance calorifique** : 4,9-5,3 kWh/kg

Le granulé de bois doit être conservé dans un lieu sec et éloigné des sources de chaleur.

Le DISTIRBUTEUR n'assume aucune responsabilité pour le mauvais fonctionnement, causé par l'usage de granulé de mauvaise qualité.

9. Premier allumage

Attention

Le premier allumage devra être effectué par un technicien qualifié Qualibois qui devra vérifier:

- L'application de toutes les normes citées et celles en vigueur dans le lieu de l'installation
- La conformité de l'installation du poêle, de sa fumisterie et de l'éventuelle cheminée.
- L'absence de risque potentiel préjudiciable au poêle et à son environnement.

Dans le cas contraire, Le DISTIRBUTEUR n'assume aucune responsabilité civile et pénale.

Premiers pas

Vérifier l'absence d'objets sur le poêle (manuel compris) et procéder comme suit :

- Remplir la trémie avec du granulé, en ouvrant puis en fermant le couvercle d'accès supérieur. Vérifier l'absence de corps étrangers dans la trémie d'alimentation. Le couvercle de la trémie doit être ouvert uniquement durant cette phase de chargement et devra demeurer fermée à l'issue.
- Vérifier le bon positionnement du pot bruleur (brasero)
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte.
- Basculer l'interrupteur général, situé à l'arrière de l'appareil, vers le bas sur la position ON. L'afficheur du panneau de commande s'illuminera.

9.1 Interface de l'utilisateur

L'unité de commande (console) permet de communiquer avec le contrôleur à l'aide de quelques touches. Un afficheur et des voyants LED informent l'opérateur sur le mode de fonctionnement du poêle.

Dans les modes de programmation, les paramètres sont visualisés et peuvent être modifiés à l'aide des touches précédemment citées.

9.2 Description de la console



9.3 Fonction des boutons

Bouton	Description	Action
1	SET	Permet d'entrer dans le menu Assure la confirmation des données modifiées
2	Auto	Commutation du mode Auto au mode Manuel
3	ON/OFF	Allumage et extinction du poêle. En cas d'erreur, enfoncée pendant quelques secondes, elle réinitialise l'alarme. Permet de sortir des menus sans modification des données.
4	TEMP +	Augmente la consigne de température Permet de parcourir les menus et données
5	TEMP -	Réduit la consigne de température Permet de parcourir les menus et données
6	PROG+	Augmente la consigne de puissance du poêle Permet de parcourir les menus et données
7	PROG-	Réduit la consigne de puissance du poêle Permet de parcourir les menus et données

10. Modes de fonctionnement

Avant-propos

L'installateur doit effectuer le premier allumage en prenant toutes les précautions associées et vérifie le fonctionnement des sécurités (pressostat, protection température trémie etc..).

Les éventuelles anomalies dans l'installation ne peuvent pas être imputées directement au DISTIRBUTEUR.

L'installateur doit effectuer tous les essais nécessaires et vérifier le fonctionnement des boutons de commande de la console.

10.1 Allumage du poêle

Une fois l'installation du poêle terminée et les vérifications obligatoires de sécurité, la mise en service peut alors commencer.

Pour alimenter le poêle, il suffit de raccorder le câble à la prise électrique.

11. Utilisation par l'utilisateur.

La carte contrôle automatiquement les divers paramètres du fonctionnement du poêle.

L'utilisateur pourra commander manuellement le poêle, pour l'allumage ou l'extinction, ou utiliser les fonctions avancées comme le programme hebdomadaire.

11.1 Premier Allumage

Une fois la carte alimentée, la version du logiciel résident est visualisée sur l'écran LCD et ensuite la situation du poêle qui, en cas de premier allumage, sera éteint.

11.2 Position Température

La température ambiante désirée est établie au moyen des touches Temp + et Temp – sur le panneau. Les valeurs possibles vont de 15 ° 40°C.

11.3 Position du Programme de fonctionnement

Le programme de fonctionnement représente la puissance de chauffage du poêle. Le programme est sélectionné par les touches PROG + et PROG – qui vont de 1, puissance minimum, à 5, puissance maximum.

11.4 Allumage du poêle

Pour allumer le poêle, il est nécessaire de presser pendant quelques secondes la touche **DEPART**.

Le poêle procédera automatiquement à la phase d'allumage et de chauffage.

S'il s'agit du premier allumage, et donc du premier chargement de pellets, il sera nécessaire d'exécuter plus de cycles d'allumage de sorte que les pellets entrent dans le circuit d'alimentation des pellets.

En outre, en cas de nouvel allumage suite à l'extinction automatique pour pellets manquants (Code Erreur 5), une erreur d'allumage sera possible due au vidage du circuit d'alimentation des pellets.

Si le poêle n'a pas exécuté un allumage correct, le suivant sera de toute façon en quantité de pellets réduite selon les fonctions de la puissance choisie en allumage formulé de 1 à 5 (Code paramètre 25).

Si la commande d'allumage se produit encore en phase de refroidissement, le poêle passe en modalité d'attente jusqu'à ce que la température des fumées soit descendue sous la température du poêle éteint (code paramètre 36).

Avant chaque allumage, il est important de vérifier que le foyer soit nettoyé et dans pellets.

11.5 Extinction du poêle

Pour éteindre le poêle, il suffit de presser la touche **STOP**, l'écran LCD éclairé. Le système, au moyen d'un refroidissement contrôlé, amènera le poêle en position éteinte.

11.6 Réinitialisation Erreurs / Messages Erreurs

Le poêle signale au moyen d'un code d'erreur et d'un commentaire approprié chaque situation anormale. Avant de rallumer le poêle, il est nécessaire de réinitialiser chaque erreur au moyen d'une pression de la touche **STOP pendant environ 3 secondes** et, jusqu'à la disparition de la signalisation d'erreur sur l'écran LCD.

Les 10 dernières erreurs sont sauvegardées dans une mémoire permanente et peuvent être visualisées en entrant dans le menu LOG ERREURS.

11.7 Mode de chauffage.

Il est possible de modifier le mode de chauffage à tout moment en contrôlant soit le programme soit la température établie au moyen des touches présentes et en suivant les indications de l'écran.

Le poêle réglera automatiquement la puissance en fonction du programme et de la température ambiante relevée par la sonde.

11.8 Economie de Pellets.

Si pendant la phase de chauffage la température ambiante dépasse la valeur établie du delta T établi dans le paramètre du système 62, le poêle se met en économie de pellets en refroidissant.

Le poêle se rallumera automatiquement si la température ambiante descend sous la température établie au moins 1 minute.

Par défaut, le paramètre 62 est établi à 0 et la fonction est désactivée.

Les valeurs de température vont de 1° à 15°C.

11.9 Fonctionnement Automatique ou Manuel.

Le fonctionnement du poêle peut être manuel, allumé et éteint par l'utilisateur ou être automatique en fonction du programmeur hebdomadaire ou de la minuterie incorporée selon des horaires fixés.

Pour modifier le mode de fonctionnement, presser sur le panneau la touche **MOD**.

L'écran indiquera à tout instant le mode de fonctionnement sélectionné.

11.10 Manuel

Le poêle est alors commandé manuellement, chaque allumage ou extinction s'effectue par l'intermédiaire du bouton ON/OFF.

11.11 Automatique

Le poêle, en plus d'être allumé et éteint manuellement, contrôle les positions présentes dans la minuterie et le programmeur hebdomadaire, en s'allumant ou en s'éteignant aux horaires et aux jours fixés.

11.12 Messages visualisés.

L'afficheur alphanumérique visualise toutes les informations utiles à la gestion du poêle. Les messages sont présentés dans la langue sélectionnée dans le menu approprié.

12. Programmation par l'utilisateur

La programmation est disponible au moyen du menu en appuyant sur la touche SET.

Pour sortir à tout instant du menu, sans apporter aucune modification, presser la touche STOP.

Dans tous les cas, en l'absence de pression des touches pendant environ 10 secondes, le système sortira automatiquement du menu pour visualiser l'état du poêle.

Pour afficher les divers menus, utiliser les touches TEMP+ et TEMP-, pour entrer dans le menu visualisé presser SET.

12.1 Programmation Date et Heure



En pressant SET, vous entrez dans le menu horaire.

Il est possible de modifier le jour de la semaine, du lundi au dimanche, ainsi que l'heure et la date.

Pour se déplacer parmi les variables, utiliser les touches PROG+ et PROG-, pour les modifier, utiliser les touches TEMP+ et TEMP-.

Pour confirmer la modification et sortir, presser la touche SET.



12.2 Programmeur Hebdomadaire.



Le programmeur est actif seulement en mode de fonctionnement automatique (AUTO sur l'écran). 15 niveaux de programmation sont disponibles pour les horaires d'allumage ou d'extinction, pour la température et le programme de fonctionnement.

Chaque programme peut être désactivé sans annulation.

L'appui sur SET, permet de défiler à l'aide des TEMP+ et TEMP-, les variables à modifier.

Les touches PROG+ et PROG- permettent d'établir les valeurs demandées.



12.3 Numéro de Programme.

Indication du programme sélectionné de 1 à 15.

12.4 Jour de la semaine.

Indication du jour de la semaine du programme visualisé.

Il est possible de planifier séparément chaque journée, du lundi au dimanche (Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di) ou bien tous les jours de la semaine du lundi au vendredi (LV) ainsi que les fins de semaine du samedi au dimanche (SD).

Ceci permet d'établir un programme unique permettant d'allumer ou d'éteindre le poêle chaque jour, du lundi au vendredi, à la même heure.

12.5 Heure

Heure d'allumage ou d'extinction du poêle.

12.6 Minutes.

Minutes d'allumage ou d'extinction du poêle.

12.7 Température demandée.

En cas de programme d'allumage, il est nécessaire d'établir la température ambiante demandée de 1 à 30°C.

12.8 Programme demandé.

En cas de programme d'allumage, il est nécessaire d'établir le programme de chauffage demandé de 1 à 5.

12.9 Type de Programme.

Etablir, si programme d'allumage ON, ou bien d'extinction OFF.

12.10 Activation du programme.

En position non activé (No A.) le système ne contrôle pas le programme et la fonction programmée n'est pas exécutée.

12.11 Exemple de Programmation.

Pour programmer le poêle afin qu'il s'allume tous les jours du lundi au vendredi à 08h, à la puissance 4 à une température de 20 °C, procéder comme ci-après une fois entré dans la planification du programme d'allumage.

- A l'aide de TEMP+ sélectionner LV comme jours d'allumage du lundi au vendredi.
- Sélectionner l'Heure avec la touche PROG+ et établir 08h. avec les touches TEMP+ et TEMP-.
- Sélectionner les minutes avec la touche PROG+ et établir 00 avec les touches TEMP+ et TEMP-.
- Sélectionner la température avec la touche PROG+ et établir 20° avec les touches TEMP+ et TEMP-.
- Sélectionner la puissance de chauffage avec la touche PROG+ et établir 4 avec les touches TEMP+ et TEMP-.
- Sélectionner la modalité avec la touche PROG+ et établir ON avec les touches TEMP+ et TEMP-.
- Sélectionner le type de programme avec PROG+ et établir l'aptitude avec les touches TEMP+ et TEMP-.
- Appuyer sur SET afin de mémoriser les données et insérer un nouveau programme d'allumage.
Appuyer sur STOP pour sortir.
- Mémoriser le mode de fonctionnement Automatique pour effectuer le contrôle hebdomadaire.

12.12 Mode Thermostatique



L'appui sur SET permet de modifier le mode de fonctionnement en contrôlant l'appareil selon une consigne de température permettant son allumage et son extinction.

12.13 Thermostat Interne.

Ce mode de fonctionnement règle le fonctionnement du poêle selon la température ambiante recherchée. Le poêle est allumé soit manuellement soit automatiquement par le programme hebdomadaire ou celui de la minuterie interne.

La puissance du poêle est contrôlée automatiquement en fonction de la température souhaitée.

12.14 Thermostat Externe.

Il est possible de raccorder un thermostat à contact extérieur, à fermeture du contact, si la température établie est inférieure à la température ambiante. Inversement pour un contact à ouverture.

L'allumage et l'extinction seront toujours manuels, par le programmeur hebdomadaire ou la minuterie interne.

12.15 Chrono Thermostat Externe.

Il est possible d'automatiser l'allumage, l'extinction et la régulation de la température par un chrono thermostat externe avec contact par fermeture en alternative au programmeur interne.

A contact fermé, la température établie supérieure à la température ambiante, le poêle s'allumera s'il est éteint.

A contact ouvert, pour une température établie inférieure à la température ambiante le poêle descendra graduellement à la puissance minimum jusqu'à son extinction.

Il est demeuré toutefois possible de modifier manuellement la puissance pour commander le poêle depuis le panneau.

Au cas où le poêle est manuellement éteint, son redémarrage devra être manuel.

Le poêle se rallumera automatiquement seulement si le contact fermé s'ouvre et se referme successivement.

Une telle entrée pourra être utilisée aussi pour allumer ou éteindre le poêle à l'aide d'un interrupteur manuel à puissance préétablie.

GSM.

Ce mode de fonctionnement permet l'allumage ou l'extinction du poêle au moyen d'un téléphone GSM mais ne permet pas le contrôle automatique via le programme hebdomadaire établi ou par la minuterie.

Pour commander manuellement le poêle, il est nécessaire d'établir le mode de contrôle par le thermostat interne.

Si la température ambiante dépasse la température établie par le panneau, elle se réduit graduellement jusqu'à la puissance minimum.

13. Erreurs en fonctionnement

Durant le fonctionnement, si le système détecte une anomalie, le poêle s'éteint en suivant le cycle d'arrêt et un message d'erreur est visualisé sur l'écran.

Ce message doit être manuellement annulé, même en mode automatique.

Les erreurs visualisées sont les suivantes :

Erreur - 1 Défaut d'Allumage

Si après un cycle d'allumage le poêle ne rejoint pas la température minimum nécessaire, le cycle de démarrage s'arrête en affichant un message d'erreur, le système arrête alors l'appareil.

L'origine du défaut peut provenir d'un manque de granulé, d'un creuset sale ou d'allumeur souillé ou défectueux.

Avant de redémarrer l'appareil, vérifier le creuset,, éventuellement le nettoyer et le vider des pellets présents.

Erreur 2 - Anomalie Moteur aspiration des fumées.

Si pendant le fonctionnement le système remarque une insuffisance d'aspiration d'air, le cycle s'arrête en affichant ce message d'erreur, le système arrête alors l'appareil.

Erreur 3 - Anomalie circuit d'aspiration des fumées.

Si pendant le fonctionnement le système remarque une insuffisance d'aspiration d'air, le cycle s'arrête en affichant ce message d'erreur, le système arrête alors l'appareil.

Erreur 5 - Manque de pellets

Si la température de la chambre de combustion descend sous la limite prévue, le cycle se termine avec une erreur de ce type.

Elle est probablement due à un manque de combustible ou au blocage de distribution de celui-ci.

Erreur 6 -Alarme : Défaut Pressostat/Thermostat

Si le pressostat détecte une dépression insuffisante de l'aspiration des fumées, l'appareil s'arrête pour afficher ce message d'erreur.

Ceci peut être causé par une obstruction de l'aspiration ou de l'expulsion des fumées.

Erreur 8 - Manque de tension du réseau.

Si une coupure du réseau électrique survient, au redémarrage de l'appareil, ce message est affiché.

Erreur 9 - Alarme moteur fumées.

Si le contrôleur de vitesse du moteur d'aspiration des fumées détecte une vitesse différente de celle attendue, ce dernier augmente sa vitesse au maximum pour arrêter le poêle à l'issue.

Ce problème peut provenir des cendres déposées dans le circuit des fumées et au manque d'entretien effectué.

Erreur10 - Alarme Surchauffe.

Cette fonction est fixée au moyen du paramètre de système 61.

La température de la carte est tenue sous contrôle et, si cette dernière dépasse les 70°C plus de 3 minutes, le poêle passe en refroidissement pour abaisser la température.

14. Messages affichés.

Message d'alarme.

Description	Italiano	Englishe	Français	Deutsch	Espanol
Procédure d'allumage ratée	Mancata Acc.	No Ignition	All. Manque	Keine Zund	Fal.enc.
Manque de Pellets	Pellets Esaurito	Pellets Finished	Boulettes Finies	Pellets zuende	Pellets Agotados
Alarme Pressostat/Thermostat	All. Press-Term	All. Press-Therm	All.decha.-Therm	All.decha.-Therm	All.Desc.-Term.
Rupture d'alimentation électrique	Mancanza di Rete	Black-out	Arret Total	Verdunkelung	Apagon
Alarme Moteur Aspiration des fumées	All. Motore Fumi	All. Asp. Smoke	All. Asp. Fumes	All. Defekt Asp.	All. Defect. Asp

Messages en Fonctionnement

Description	Italiano	English	Français	Deutsch	Espanol
Allumage en cours	Accensione Stufa In corso	Ignition Starting	Allumage en cours	Zundung im Gange	Encendido en ejecucion
Allumage Attente	Accensione Stufa Attesa	Ignition Wait	Allumage Attente	Zundung Wartet	Encendido Espera
Réchauffage	Risc.	Heat	Rechau.	Heiz.	Cal.
Mode manuel	Manuale	Manual	Manuel	Manuell	Manual
Mode automatique	Auto	Auto	Auto	Auto	Auto
Refroidissement en cours	Raffreddamento in corso	Cooling Starting	Refroidissement en cours	Kuhlen im Gange	Refrigeracion en ejecucion
Réglage date et heure	REGOLA DATA-ORA	SET DATE-TIME	REGL. DATE-HEURE	SET DATUM-UHR	SET FECHA-HORA
Programmation hebdomadaire	PROG SETTIMANALE	WEEKLY PROG.	PROG HEBDO	WOCHENPROGRAMM	PROY SEMANAL
Modalité Thermostat	MOD.TERMOSTATO	THERMOSTAT MODE	MOD.TERMOSTAT	THERMOSTATMODUS	MOD.TERMOSTATO
Thermostat Interne	Term. Interno	Internal Therm.	Therm. Interne	Innentherm.	Term. Interno
Thermostat Externe	Term. Esterno	External Therm.	Therm. Externe	AuBentherm.	Term. Externo
Thermostat Horaire /GSM Programmable	Cro/GSM Prog:	CRO/GSM Power	CRO/GSM Prog:	CRO/GSM Leist.	CRO/GSM Prog:
Paramètres du Poêle	PARAMETRI STUFA	STOVE PARAMETERS	PARAMETRES	PARAMETER	PARAMETROS
Mémoire des Erreurs	LOG ERRORI	SYSTEM LOG	REPER. SISTEME	REGISTER SYSTEM	REGISTRO SISTEMA
Sélection de la langue	SEL. LINGUA	SELECT LANGUAGE	SEL. LANGUE	SPRACHWAHL	SEL. IDIOMA

15. Télécommande IR (Option)

Le système permet l'utilisation d'une télécommande IR en option et installable à tout moment.

La télécommande permet l'allumage et l'extinction à distance.

Avant son utilisation il est nécessaire de mémoriser le code de la télécommande. Cette opération s'exécute directement depuis le panneau de commande.

16. Manutention, nettoyage, vérifications du poêle

Toutes les opérations de nettoyage et de vérifications doivent être opérées avec le poêle froid, le câble électrique déconnecté, en utilisant des gants et un masque.

Le DISTIRBUTEUR n'assume aucune responsabilité civile ou pénale, si ces opérations ont été effectuées sans avoir suivi ces prescriptions.

Nettoyage journalier

Matériel nécessaires

- a. Aspirateur
- b. Tournevis
- c. Brosse
- d. Poignée ouverture porte

Ouvrir la porte du poêle, retirer le cendrier.

A l'aide d'un aspirateur nettoyez l'intérieur du corps de chauffe et retirer à l'aide d'une brosse les résidus collés aux parois intérieures.

Nettoyage du pot bruleur (brasero)

Le nettoyage du pot bruleur (brasero) est très important pour le bon fonctionnement du poêle et doit être effectué chaque jour avant l'allumage

Déposez le pot bruleur (brasero), nettoyer l'intérieur à l'aide d'une brosse en enlevant les résidus de combustion.

A l'aide d'un tournevis ou d'une tige, débouchez les trous éventuellement colmatés afin d'assurer le passage de l'air de combustion.

Cette opération est d'autant nécessaire lors de l'utilisation de granulé de bois de qualité inférieure.

Nettoyez ensuite le support du pot bruleur (brasero) en retirant à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse tous les résidus de combustion.

Le bon fonctionnement de votre poêle à granulé est conditionné par son entretien périodique.

Nettoyage de la chambre de combustion et du tiroir à cendres

Quand le cendrier tiroir est plein, il est nécessaire de le vider, cette opération doit toujours être effectuée avec un poêle arrêté.

Il est nécessaire de vérifier chaque jour le niveau du cendrier.

Il est interdit d'utiliser de l'eau pour refroidir le poêle ou pour nettoyer l'intérieur.

Un aspirateur peut être utilisé pour le nettoyage mais les cendres contenues devront être alors froides.

En réinsérant le tiroir dans son logement, veillez à ce qu'aucun résidu ne perturbe sa mise en place afin d'éviter une interférence avec la fermeture de la porte perturbant alors le bon fonctionnement du poêle.

Nettoyage de la vitre

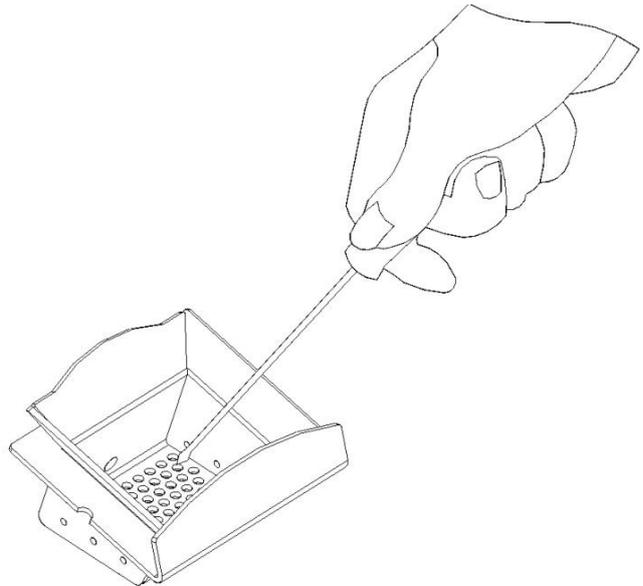
La vitre est dite 'autonettoyante', lorsque le poêle est en fonction, un courant d'air longe ses faces internes, éloignant les cendres et autre résidus.

Après plusieurs heures de fonctionnement, un dépôt grisâtre apparaîtra toutefois sur la face interne de la vitre qu'il conviendra de nettoyer lorsque le poêle sera arrêté.

Ce dépôt dépendra de la fréquence d'utilisation de l'appareil ainsi de la qualité du granulé de bois utilisé.

Durant cette opération, il est nécessaire de vérifier le joint périphérique de la vitre permettant de garantir les meilleures performances de votre appareil, un joint coupé ou poreux introduit de l'air extérieur à l'appareil et détériore son efficacité.

Attention : Si la vitre est cassée ou fendue, n'allumez pas le poêle et procédez au remplacement de la vitre



Résumé de la maintenance périodique de votre appareil

	Quotidien	Tous les 2 jours	Tous les 1000 Kg	Saison 1400 heures	Action
Brasier	x	x			Utilisateur
Tiroir cendre		x			Utilisateur
Vitre		x			Utilisateur
Conduit d'aspiration				x	Technicien
Tuyau cheminée				x	Technicien
Conduit fumées				x	Technicien
Réservoir Granulé			x		Technicien/ Uti.
Chambre cendre		x		x	Utilisateur
Joint porte		vérifier		x	Technicien

Notes

Notes

Information pour le recyclage en de vie du produit

(Pour les Pays de l' Union Européenne)



Ce produit entre dans la Directive 2002/96/CE, nommée aussi WEEE (ou DEEE), qui portes sur les déchets des appareils électriques.

Le but de cette directive est de prévenir, de limiter, la production des déchets et favoriser le recyclage et autres formes de récupération pour protéger l'environnement et la santé publique des possibles éléments nocifs.



Le symbole du conteneur de poubelle barré  indique que le produit est sous la prévision de la Directive et donc , à la fin de son cycle de vie, il ne peut pas être considéré comme ordure ménagère. Il doit être apporté au centre de traitement spécialisé, comme prévu par les normes locales ou par le distributeur.

L'importateur et/ou le distributeur sont responsables du recueil et de la disposition, directement ou à travers un système de recueil collectif.

Quelconque explication et information, pourra être fournie par le distributeur/ installateur ou le produit a été acheté ou par le centre de recyclage le plus proche.

Déclaration de conformité

CE



10, rue Léo Lagrange
27950 Saint Marcel

Déclare

sous sa propre responsabilité, que l'appareil décrit dans le présent document est conforme aux normes standards de sécurité de la Directive; 2006/95/CE, 2004/108/CE; 305/2011 CPR